



PIENNES
Ville citoyenne et dynamique

CONCOURS
- de dessin -



Lucas DELOGE, école Jean Zay



Sacha ESCLAFFER, école Albert Camus

INFOS

PIENNES

BULLETIN
MUNICIPAL
Avril 2021

.04

EDITO

du Maire

Il y a un an, nous vivions le premier confinement, et découvrons un virus qui rythme nos vies depuis. Le 31 mars, le Président de la République a annoncé un 3e confinement et une fermeture des écoles. Nous serons tous d'accord sur une chose : vivement que nous nous débarrassions de ce mal collectif afin de retrouver une vie normale et des perspectives pour notre avenir.

Pour cela nous agissons. Avec la Communauté de Communes et le Syndicat des Transports, a été mis en place un service de transport en bus vers le centre de vaccination pour les personnes de plus de 75 ans qui n'ont pas de moyens de transport. Peu de temps après, l'Etat a accepté que nous ouvrons un centre de vaccination de proximité dans les bureaux de la Communauté de Communes à Audun-le-Roman. Le retour à la vie d'avant viendra de là. Si nous prenons l'exemple d'un pays très avancé sur la vaccination comme Israël (plus de la moitié de la population y est déjà vaccinée), ils observent un net recul des contaminations et des cas graves (près de 9000 nouveaux cas par jour en janvier, et aujourd'hui moins de 1000).

Quand il y aura suffisamment de doses, chacun sera bien entendu libre de se faire vacciner ou non. Mais restons humbles et ne confondons pas tout, la plupart d'entre nous n'avons aucune compétence pour analyser la composition chimique des vaccins, alors comme nous le faisons pour toutes les autres maladies, faisons confiance aux chercheurs, aux scientifiques et à nos médecins. Il n'est pas ici question de faire confiance à un gouvernement et aux laboratoires pharmaceutiques, mais bien à nos professionnels de santé, et uniquement à eux, comme nous le faisons habituellement pour nous, nos enfants et nos proches quand nous avons des maladies du quotidien ou des maladies plus graves.

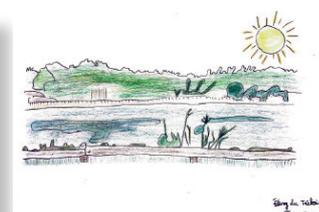
Et puis viendra rapidement le temps du bout du tunnel que nous devons préparer. Le 13 juin 2021, sauf modifications de dernière minute, cela sera le premier tour des élections Départementales et Régionales, afin d'élire nos représentants qui siègeront au Conseil Départemental de Meurthe et Moselle et au Conseil Régional Grand Est. Ne nous désintéressons pas de cette élection à venir, car elle impactera notre quotidien. De manière concrète pour nous, c'est le Département

qui s'occupe du Collège de Piennes, de la réfection de voirie des axes départementaux (Rue de Verdun/rue de la Liberté, rue Gino Raimondi/rue Michel Rondet), qui gèrent la maison des solidarités de Piennes avec nos assistantes sociales, qui nous financent une partie des travaux en cours et à venir : Ecole Maternelle, Galeries Lorraines, Salle Jean VILAR, accès handicapé Mairie ; qui verse les aides pour les personnes fragiles et gère l'aide aux personnes en situation de handicap. Le Conseil Régional gère le Lycée de Landres, Briey, Jarny ; les transports en commun, les formations professionnelles et l'insertion des jeunes, ils nous financent aussi largement nos travaux avec par exemple une enveloppe de 600 000 € pour le Bourg Centre de Piennes. Intéressons-nous à nos vies en nous intéressant aux programmes des différentes listes, et en allant voter les 20 et 27 juin. Avec comme objectif de voter pour une liste que l'on considère apte à travailler pour le bien commun et à améliorer nos vies.

Je vous sais intéressés par la vie de votre ville, et cela fait plaisir à voir. Nous sommes impatients d'ouvrir les urnes du « budget participatif » pour découvrir vos idées et travailler avec vous pour leur exécution. Vous avez encore jusqu'au 7 mai pour faire vos propositions.

Prenez soin de vous.

CONCOURS - de dessin -



De beaux dessins des étangs du Trébois et de la Gare de Piennes. Merci à Lucas, Sacha, Manon, Anna, Clémentine, Jade, Soummayya et Lola pour leur participation.





ACTION JARDINS PARTAGES MAISON DES SOLIDARITES

Depuis 3 ans, des jardins partagés ont été mis en place autour de la Maison Des Solidarités de Piennes située rue Guy Moquet.

Dans un premier temps, ce sont des bacs de plantations réalisés par l'AMIE 55 qui ont été installés ainsi qu'une zone de permaculture. Puis un composteur, un récupérateur d'eau, un hôtel à insectes et des installations pour les oiseaux (nichoirs et mangeoires) sont progressivement venus rejoindre les espaces de plantation afin de répondre encore mieux à l'enjeu écologique. Des meubles en palettes ont enfin été construits à l'occasion d'échanges de savoirs pour permettre de profiter du site confortablement installé !

Plus qu'un simple potager, c'est un lieu d'échanges, de convivialité, de partage et de créativité. Et ce projet peut continuer à se développer grâce aux idées de chacun.

Avec ou sans expérience dans le jardinage et le bricolage, vous êtes les bienvenus pour partager un moment de détente et de convivialité au grand air !

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter **Guillaume BEDNIK**, technicien environnement au 06.16.48.57.97. Il se fera un plaisir de répondre à vos questions !

Dimanche 27 juin 2021

.....

Nettoyons la nature.

Rendez-vous à 9h
devant la Mairie si les conditions
sanitaires le permettent.

Le matériel sera fourni sur place.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Comme les années précédentes, la Municipalité organise le concours des maisons fleuries.

Deux catégories ont été mises en place afin de mettre en avant le fleurissement de chacun.

La catégorie façade pour les habitants n'ayant pas d'espace vert visible depuis la voie publique.

La catégorie parterre fleurie pour les participants qui ont un espace vert visible depuis la voie publique. Les membres du jury ne pénétreront pas dans les propriétés.

Le concours se fera sur inscription.

Bulletin d'inscription joint au bulletin Municipal et à remettre en Mairie avant le 30 juin 2021.

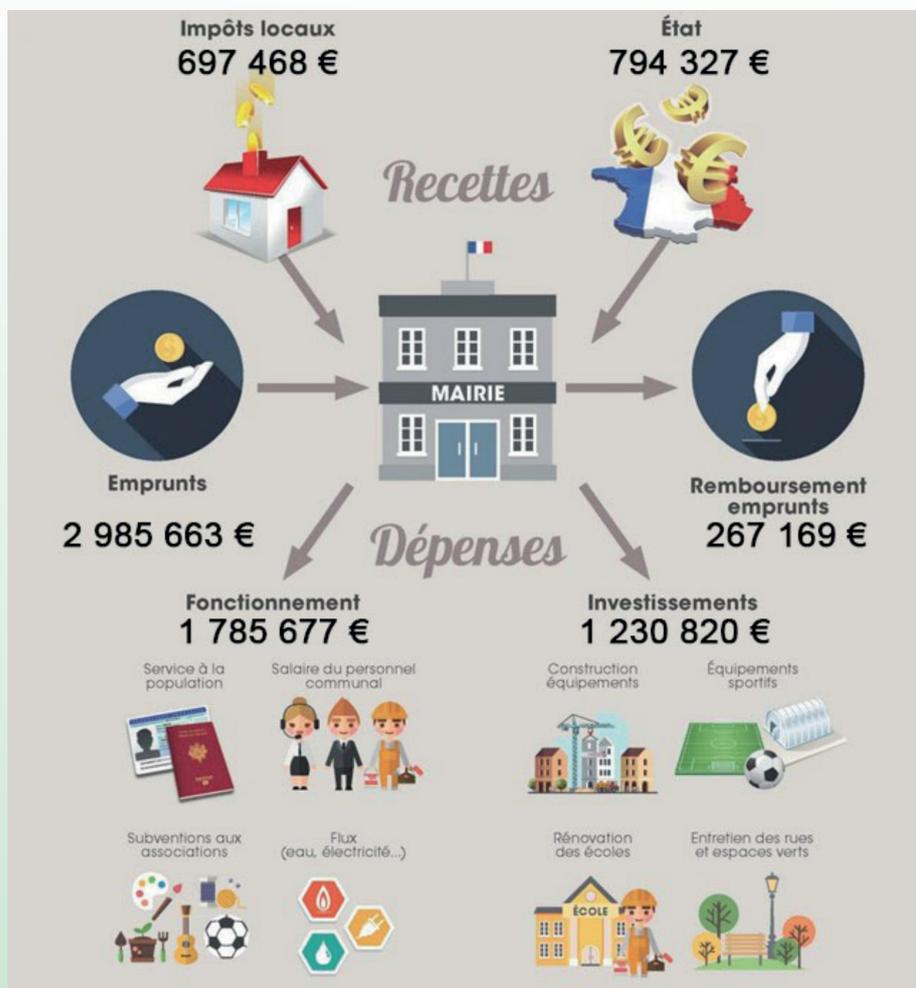
FLEURISSONS ENSEMBLE NOTRE COMMUNE !



GRAND PROJET

EXPLICATION DU BUDGET COMMUNAL (2020)

- Le Maire rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Avant le 31 mars de l'année N+1, il établit le compte administratif du budget communal.



C'est NOUVEAU

LABEL ECO-ECOLE

Pour cette année scolaire, l'école Jean Zay, soutenue par la municipalité, s'est lancée dans un projet « éco-école » avec pour thème la biodiversité. Chaque classe accompagnée d'intervenants du CPIE de Meuse a aménagé la cour pour mieux accueillir les insectes et les oiseaux.

Ainsi, on peut désormais y voir des nichoirs, des mangeoires, un hôtel à insectes et des plantes mellifères. Le dossier sera bientôt déposé en vue d'une labellisation qui serait l'occasion d'une manifestation en fin d'année.



CEDER UN ESPACE LOTISSEMENT ROSA LUXEMBOURG

Les espaces verts situés devant les habitations au lotissement Rosa Luxembourg peuvent être cédés aux habitants.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous manifester en Mairie ou sur : mairie.piennes@wanadoo.fr.

INFOS utiles

INSCRIPTION MATERNELLE POUR LA RENTREE 2021-2022

Votre enfant est né en 2018, il entrera alors en classe de Petite Section en septembre 2021. Voici la procédure à suivre pour inscrire votre enfant.

1) Inscription en mairie.

Veuillez-vous rendre en mairie du 17 au 21 mai 2021 avec les documents suivants :

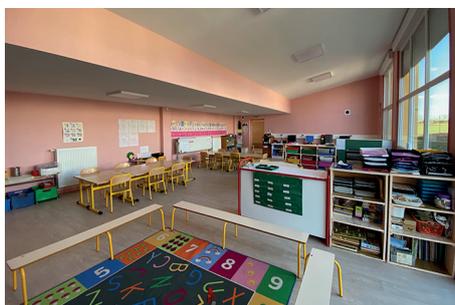
- livret de famille ;
- justificatif de domicile ;
- le carnet de vaccinations à jour

2) Inscription à l'école.

Lors de votre inscription en Mairie, vous pourrez prendre rendez-vous avec la directrice de l'école maternelle pour l'une des dates suivantes : les mardis 25 mai, 1er juin et 8 juin.

DEMEMAGEMENT A LA MATERNELLE E.TRIOLET

Les élèves en maternelle à Piennes feront leur rentrée des vacances de printemps dans les locaux de la maternelle Elsa TRIOLET.



Le lundi 26 avril 2021 (rentrée sous condition des décisions gouvernementales), les élèves découvriront leur école. Ils seront enfin tous regroupés pour finir l'année scolaire.

Les enseignants communiqueront avec les parents en temps et en heure via l'application One.



Horaires :

8h20 – 11h50/ 13h45- 16h15
(lundi mardi jeudi vendredi)

EMPLOI JEUNE ETE

Les jeunes intéressés par un job d'été en Mairie, peuvent se rapprocher de la Mairie de Piennes pour déposer leur candidature. Des contrats de 20h seront proposés.

A déposer en Mairie ou sur mairie.piennes@wanadoo.fr : CV et lettre de motivation

